



## Communiqué de presse du 27 novembre 2023

### Contribution du Fonds de mobilité en vue de la réalisation de nouvelles places de stationnement pour vélos le long de l'Albanteich Promenade

Le site De Bary le long de l'Albanteich Promenade à Bâle a été entièrement réhabilité ces dernières années et de nombreuses nouvelles habitations y ont vu le jour. Les propriétaires du site créent actuellement des places de stationnement couvertes pour vélos à destination des habitantes et des habitants. L'objectif est d'inciter le plus grand nombre à renoncer aux déplacements en voiture au profit du vélo. Une partie de la surface couverte est réservée aux véhicules en autopartage, aux véhicules spéciaux et aux vélos cargo. Le canton de Bâle-Ville soutient le projet avec une contribution de 90 000 francs issue du Fonds de mobilité.

Le Département des travaux publics et des transports du canton de Bâle-Ville approuve la proposition du comité du Fonds de mobilité trinational et soutient le fonds de placement immobilier Assetimmo, la société De Bary & Co AG ainsi que la société d'assurance-vie Allianz Suisse à hauteur de 90 000 francs dans leur projet d'aménagement de places de stationnement pour vélos le long de l'Albanteich Promenade. À terme, les habitantes et les habitants de cette nouvelle superstructure du quartier Gellert disposeront au total de 210 places de stationnement pour vélos, de 30 places destinées aux véhicules spéciaux et vélos cargo, ainsi que d'un parking en libre accès pour 20 véhicules en autopartage, le tout réparti en six zones. Les places de stationnement pour vélos seront couvertes et équipées de râteliers à vélos. Grâce à leur toit végétalisé, elles amélioreront le climat de la ville et favoriseront la biodiversité dans le quartier. Les travaux de mise en œuvre devraient commencer au printemps 2024. L'objectif des propriétaires est d'encourager l'utilisation du vélo par les résidentes et résidents et de leur proposer une infrastructure attractive à cette fin. Du point de vue du canton, le projet contribue à réduire le nombre de déplacements en voiture.

Le Fonds de mobilité est alimenté par les frais des cartes de stationnement des visiteurs, navetteurs et résidents du canton de Bâle-Ville. Les sommes collectées s'élèvent chaque année à environ 3,4 millions de francs. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est un dispositif unique en Suisse, car les sommes allouées peuvent contribuer au financement de projets de mobilité respectueux de l'environnement au sein du canton, mais aussi en dehors. C'est un exemple de coopération dans l'agglomération trinationale de Bâle au-delà des frontières cantonales et nationales.

#### **Renseignements complémentaires**

Doreen Heinzmann, Tél. +41 61 267 9207  
Secrétariat du Fonds de mobilité, Office de la mobilité

#### **Remarque:**

Pour en savoir plus sur le Fonds de mobilité: [Mobilitätsfonds](#)